

| | |
|------------------|---|
| Title | pareil /égal : deux modes de construction du rapport d'identité |
| Sub Title | |
| Author | 芦野, 文武(Ashino, Fumitake) |
| Publisher | 慶應義塾大学フランス文学研究室 |
| Publication year | 2008 |
| Jtitle | Cahiers d'études françaises Université Keio (慶應義塾大学フランス文学研究室紀要). Vol.13, (2008.) ,p.1- 16 |
| JaLC DOI | |
| Abstract | |
| Notes | |
| Genre | Departmental Bulletin Paper |
| URL | https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20080000-0001 |

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

pareil légal : deux modes de construction du rapport d'identité*

Fumitake ASHINO

Le présent article est consacré à l'étude contrastive des adjectifs (et de leurs formes nominalisées) *pareil* et *égal* (désormais **P** et **E**) en français contemporain. Une telle étude est justifiée par l'hypothèse que les deux unités expriment un rapport d'identité entre des termes. De plus, la commutation **P/E** s'avère *a priori* (c'est-à-dire hors contexte) possible avec une interprétation proche pour une partie des données (*la Grèce, un pays sans pareil/égal*).

Pour **P** (adjectif), il existe des études de Van Peteghem (2002) et de Corteel (2006) ; en revanche, à notre connaissance, il n'existe pas d'études sur **E**.

Dans cet article, en dégagant les régularités sous-jacentes à la distribution de chaque unité, nous montrerons que **P** et **E** divergent sur un point essentiel, à savoir la notion même de rapport d'identité. Cela revient à rendre compte de deux modes de construction de cette notion à travers les deux unités¹.

* Nous tenons à remercier notre directeur de thèse M. Denis PAILLARD pour le temps qu'il a bien voulu consacrer à nos discussions. Nous remercions également Elsa PIC et Martin PONCELET pour la relecture de la première version de cet article, ainsi que le comité de lecture pour ses remarques qui nous ont permis de préciser plusieurs points.

¹ Dans son acception la plus générale, le rapport d'identité est défini par la primauté du *même* sur le *différent*, deux éléments constitutifs de cette notion. Nous expliciterons ci-dessous la manière dont les deux unités privilégient le *même* au détriment du *différent*. Comme on le verra, **P** ne prend pas en compte le *différent*, tandis que **E** élimine cet élément.

1. *Pareil* ou le comparable

1.1. Caractérisation de *pareil* par Van Peteghem (2002) et Corteel (2006)

Van Peteghem (2002) et, à sa suite, Corteel (2006) sont, à notre connaissance, les seules études consacrées à **P**. Les auteures distinguent trois emplois selon la manière dont les deux arguments de l'adjectif sont donnés dans les énoncés :

(i) « anaphorique » : un des arguments est exprimé dans le contexte gauche :

Paul a démissionné. Luc ne prendra jamais une décision pareille.

(ii) « réciproque », lorsque les deux arguments sont exprimés ensemble dans un seul SN pluriel (morphologiquement ou sémantiquement) :

Elle a acheté deux robes exactement pareilles.

(iii) un des arguments est introduit par la préposition à :

Elle n'avait pas voulu lui réserver un sort pareil au sien.

Les propriétés syntactico-référentielles de **P** sont dégagées sur la base d'une comparaison avec *tel N*, *ce N*, *différent* et *même* :

- **N** contenant *pareil* est indéfini : *dans (un/*le/*ce) cas pareil...*
- Un **N** *pareil* est glosé par « **N** de ce type/de cette nature/de cette sorte ».
- Contrairement à la reprise démonstrative, l'anaphore réalisée par *pareil* n'établit jamais de coréférence : *Paul est arrivé en retard. (*Un étourdi pareil/Cet étourdi) a raté son train.*
- La comparaison effectuée par **P** est moins symétrique que celle exprimée par *différent* : **P** permet de comparer soit deux référents spécifiques, soit un référent spécifique et un référent non spécifique : *Son estomac est pareil à (*différent d') une bouche souple et avide [...].*

Nous reviendrons sur ces points en 1.3.

1.2. Hypothèse sur *pareil*

Nous formulerons l'hypothèse suivante sur **P** :

Pareil signifie qu'étant donné un premier terme² **X**, on pose l'existence d'un second terme **Y**, avec lequel **X** est posé comme comparable, sans que la spécificité respective des termes **X** et **Y** ne soit prise en compte.

² Selon les contextes, le *terme* désigne non seulement une unité lexicale, mais aussi une séquence, une occurrence, etc.

- L'ordre (**X** : premier, **Y** : second) est important : on part toujours de **X**, et **P** pose *a priori* l'existence d'un **Y**, qui peut ou non être identifié.
- **X** et **Y** sont des termes irréductiblement singuliers (la spécificité de chacun est maintenue), mais cela n'empêche pas qu'il y ait une comparabilité.

Dans le cadre de notre caractérisation de **P** en termes de comparabilité, en reprenant la grille des trois emplois proposée par les deux auteures, nous examinerons ci-dessous le mode de présence de **Y**³ par rapport à **X**.

1.3. Trois emplois de *pareil*

1.3.1. Anaphorique

Dans ce cas, en partant de **X** (présent dans le contexte droit), on remonte à **Y** (dont l'existence est *a priori* posée dans le contexte gauche). Nous représentons ce mouvement comme suit : (**Y**) ← **X**. Selon le mode de présence de **Y**, nous distinguerons trois cas : (i) **Y** est présent dans le texte ; (ii) **Y** n'est pas présent dans le texte, mais peut être rétabli à partir du contexte ou de la situation ; (iii) il est impossible de construire **Y** (**Y** est absent).

(i) **Y** est présent dans le texte :

- (1) *Pierre ne veut en aucun cas manger les carottes. Paul, c'est pareil.*
- (2) *Pierre est arrivé en retard. (*Un étourdi pareil/Cet étourdi) a raté son train.*
(Corteel 2006)
- (2a) *Pierre est arrivé en retard. Un étourdi pareil ne pouvait que rater son train.*
(Ibid.)

Dans (1), étant donné **Paul** (**X**), **P** pose celui-ci comme comparable avec un **Y** : **Pierre**. La comparabilité s'établit par le fait que ce qu'on prédique de **Y** (*ne vouloir manger en aucun cas les carottes*) est identique à ce qu'on prédique de **X**, indépendamment de la singularité de **X** et de **Y**.

L'exemple (2) est impossible. Comme on l'a vu en 1.1., **P** n'établit pas de coréférence entre **X** (*un étourdi*) et **Y** (*Pierre*). Ici, **X** se présente comme terme

³ Faute de place, nous ne traitons pas des différences d'interprétation liées à la position syntaxique que **P** adjectif peut occuper : attribut, épithète antéposé/postposé et apposition. Sur ce point, voir Peteghem (2002) et Corteel (2006).

générique (cf. *un générique*) vérifiant une propriété **p** (*être étourdi*). **P** pose l'existence d'un **Y** comparable avec **X** : **Pierre**, terme singulier, mais vérifiant la même propriété que vérifie **X**. L'impossibilité d'établir la coréférence entre **X** et **Y** découle de la contradiction entre la propriété générique vérifiée par **X** et un événement singulier <avoir raté son train> qu'on prédique de **X**.

En revanche, le passage au modal (cf. *ne pouvait que...*) rend possible l'énoncé (2a) : le fait qu'il n'y ait pas de validation du prédicat <rater son train>, événement singulier, rend compatible celui-ci avec **X**, terme générique⁴. (ii) **Y** n'est pas présent dans le texte, mais peut être rétabli à partir du contexte ou de la situation :

- **Y** est introduit par le biais de **X**, terme représentant :

- (3) *Dans un cas pareil, il faut insister (lourdement si nécessaire).*

Cet exemple est tout à fait comparable à l'exemple précédent, sauf qu'ici **Y** est à identifier. *Un cas* (**X**) se présente comme terme représentant d'une classe de *cas* vérifiant une propriété **p**. **P** pose l'existence d'un **Y** comparable avec **X** : **Y** est interprétable comme un *cas* particulier : *cas dont il s'agit*. Le fait qu'un **Y** particulier vérifie la même **p** que vérifie **X**, cas représentant, peut être considéré comme une « généralisation ». La comparabilité entre **X** et **Y** s'interprète comme exemplarité de **X** avec laquelle **Y** est posé comme comparable.

- **Y** est introduit par le verbe *rendre* : *rendre la pareille*

- (4) *Elle était heureuse de le faire souffrir, de lui rendre la pareille, une fois au moins.* (Cohen, A., Solal, frantext)

Pour l'interprétation de *rendre la pareille*, nous nous appuyons sur *Le Petit Robert* : « faire subir un traitement analogue à celui qu'on a reçu ». Étant donné **X** (*le faire souffrir*), occurrence du prédicat <faire souffrir>, le verbe *rendre* introduit rétrospectivement une occurrence antérieure à **X** : **Y** <lui

⁴ Corteel (2006) rend compte de l'impossibilité de (2) par l'absence d'une "dimension appréciative" du locuteur que comporte toujours le sémantisme de **P**.

l'[elle] avoir fait souffrir». La singularité respective des deux occurrences du prédicat <faire souffrir> n'empêche pas que **X** et **Y** soient comparables.

(iii) **Y** est absent :

(5) *A-t-on jamais vu pareil scandale ?*

Contrairement aux (2a) et (3), **X** (un *scandale*) est pris dans sa singularité absolue. **X** est localisé par la situation d'énonciation (**Sit_i**) ; *jamais* marque le parcours de **Sit** susceptibles de localiser un **Y** comparable ; la question combinée à *jamais* tend à mettre en doute l'existence d'un site (**Sit_i**) localisant un **Y**. L'impossibilité d'identifier un **Y** comparable signifie que **X** est posé comme *incomparable* (d'où l'absolutisation de **X**). Dans le cadre de la question, **X** s'interprète comme « un scandale qu'on n'a jamais vu », d'où la question rhétorique.

(6a) *?Est-ce que tu as vu pareil scandale ?*

(6b) *Est-ce que tu as déjà vu pareil scandale ?*

La bizarrerie de l'énoncé (6a) tient au fait que, comme le montre Borillo (1981), l'interrogation totale en *est-ce que p ?* ouvre deux possibilités : **p** (existence d'un **Y**) /non **p** (non existence d'un **Y**), alors qu'avec **P**, on pose l'existence d'un **Y**. Dans (6b), l'ajout de *déjà* débloque cette situation : *déjà*, en tant que marquant « le passé d'expérience » (ex. *Est-ce que tu as déjà mangé du caviar ?*), met en place <**p** est le cas> (*tu as vu un tel scandale*) et <**p** n'est pas le cas> (*tu n'as pas vu un tel scandale*). La question met en doute l'existence d'un **Sit** localisant **p**.

1.3.2. Réciproque

Dans ce cas, **Y** est introduit en même temps que **X**, mais il y a deux mouvements distincts : **X** est posé comme comparable avec **Y** et **Y** est posé comme comparable avec **X**, ce que nous représentons comme suit : **X->Y**, **Y->X**. Nous distinguerons trois cas selon le mode de réalisation de coexistence de **X** et de **Y**.

(i) La coexistence **X/Y** est réalisée dans un même N pluriel :

(6) *Marie et Claire ont des robes pareilles.*

(7) *Ces jumeaux ne sont pas pareils.*

Dans (6), **P** signifie que **X** (*une (des) robe(s) de Marie*) est posé comme comparable avec **Y** (*une (des) robe(s) de Claire*) et **Y** est posé comme comparable avec **X**, malgré la singularité de **X** et de **Y**.

Dans (7), pour ce qui est de *ces jumeaux* (interprétables comme constitués de **X** et de **Y**) posés *a priori* comme comparables, la négation signifie que **X** et **Y** ne sont pas comparables (*ils ne se ressemblent pas*).

(ii) La coexistence **X/Y** est réalisée par deux N liés par la conjonction *et* ou *ou* :

(8) *Pierre et Jean sont pareils.*

(9) *Vous ne savez pas ce que c'est qu'un camp ! Qu'il soit russe ou nazi, c'est pareil : nous n'avons pas combattu les uns pour encourager les autres...*(Beauvoir, S. de., *Les Mandarins*, frantext)

Dans (9), malgré la spécificité respective du *camp* (de concentration) *russe* (**X**) et du *camp nazi* (**Y**), **X** est posé comme comparable avec **Y** et **Y** est posé comme comparable avec **X**, par le fait qu'ils ont en commun (*du comparable*) le fait que « nous n'avons pas combattu les uns pour encourager les autres ».

(iii) La coexistence **X/Y** est réalisée par des marqueurs exprimant la « fréquence » : *chaque fois, toujours, etc*⁵.

(10) *Je ne vais plus à la fête. Parce que chaque fois c'est pareil !*

(11) – *Et Paul, qu'est-ce qu'il est devenu ? – Toujours pareil.*

(10) tend à exprimer une certaine déception de la part du locuteur (**S_o**) : alors que *chaque fois* sert à introduire plusieurs occurrences (**X**, **Y**) de *fête*, qui sont *a priori* spécifiques, **P** signifie que **X** est posé par **S_o** comme comparable avec **Y**, et **Y** est posé comme comparable avec **X**, *fêtes* où je suis allé(e) et qui ne m'ont pas plu. Poser la comparabilité entre **X** et **Y** prend ici une valeur négative : **S_o** a du mal à voir la singularité de chaque *fête*.

⁵ Comme d'autres marqueurs, Peteghem (2002) relève les adverbes *souvent, partout*, les verbes *rester, demeurer*.

Dans (11), S_0 demande à S_1 (le deuxième locuteur) s'il y a des changements entre l'état de *Paul* qu'il connaissait (X) et son état actuel (Y). S_1 répond que, malgré une attente de différences exprimée par *toujours*, X et Y sont comparables.

1.3.3. Y est introduit par la préposition à :

Ce cas se distingue des deux précédents (1.3.1. et 1.3.2.) sur un point : la préposition *à* signifie que X est localisé par Y ; en d'autres termes, Y sert d'étalon de comparaison⁶, auquel X est comparé, ce que nous représentons comme suit : $X \rightarrow Y$. Il est possible de distinguer quatre cas selon que X et Y appartiennent à la même catégorie de référents ou non d'une part, et que X ou Y est absent d'autre part.

(i) X et Y appartiennent à la même catégorie de référents :

(12) *Le Caire...une grande cité musulmane à laquelle s'accote une ville d'Europe assez pareille à Nice.* (TLF, cité par Peteghem)

(13) *Je suis heureuse, Herr Schreiber, que vous ne soyez pas pareil à la plupart des Russes blancs.* (Schreiber, B., *Un silence d'environ une demi-heure*, frantext)

Dans ces cas, la comparabilité entre X et Y posée par P est envisagée à partir de Y , pris comme terme de référence de la comparaison. Ce qui explique la bizarrerie de l'énoncé suivant entraînée par l'inversion de l'ordre entre X et Y :

(13a) ??*Je suis heureuse, Herr Schreiber, que la plupart des Russes blancs ne soient pas pareils à vous.*

(ii) X et Y appartiennent à deux catégories différentes :

(14) *Son estomac est pareil à une bouche souple et avide* (frantext, cité par Peteghem)

(15) « *Ton ventre est pareil à une coupe* », *réctifia-t-il.* (Ibid.)

(16) *Paul a mis (*un pantalon pareil à hier/le même pantalon qu'hier).* (Peteghem)

Dans ces exemples, *a priori* X et Y ne sont pas comparables, du fait qu'ils

⁶ Nous insistons sur le fait que dans les exemples précédents, Y ne sert pas d'étalon de comparaison auquel X est comparé. C'est la préposition *à* qui définit Y comme le terme de référence de comparaison. Nous considérons que dans ce cas, on se limite à poser des similitudes entre X et Y . cf. *comparer Racine (avec/ ??à) Corneille*

n'appartiennent pas à la même catégorie. Nous ne disposons pas pour le moment de critères qui permettraient de poser une comparabilité entre X et Y , malgré la singularité radicale de chacun d'eux⁷. Nous nous limitons à remarquer seulement un point. En 1.1., nous avons vu que P permet de poser une comparabilité entre un référent spécifique et un référent non spécifique (cf. (14), (15)). Cela peut être expliqué par le fait qu'*a priori* le statut de Y (étalon de comparaison) et celui de X (comparé) sont associés respectivement à un terme non-spécifique et un terme spécifique (cf. la bizarrerie de (13a)).

(iii) X est absent :

(17) *Ma bonne, rien n'est pareil à la joie sensible que me donna cette assurance de votre santé [...].* (Oldenbourg, Z., *Les Cités charnelles ou l'histoire de Roger de Montbrun*, frantext)

Dans (17), pour ce qui est de la comparabilité entre X et Y posée par P , *rien* signifie qu'on ne peut construire aucun X qui soit comparable à Y .

(iv) Y est absent :

(18) *Cherche prénom à nul autre pareil*

Cet énoncé renvoie à un ordre ou à un conseil de chercher X (*prénom*) qui ne puisse pas être comparé à Y (*prénom autre*).

2. Egal et la disqualification de l'altérité première

2.1. Hypothèse sur *égal*

Nous formulerons l'hypothèse suivante sur E :

Egal signifie que l'altérité première entre les termes X et Y , qu'elle soit virtuelle ou effective, est disqualifiée en référence à un point de vue.

- Contrairement au cas de P , on part **et** de X **et** de Y : c'est l'altérité, posée par E , qui fonde cette coexistence.

⁷ La comparabilité entre des termes tient probablement au jugement de comparabilité posé par S_0 dans la prédication. Cela peut être mis en relation avec la métaphore qui établit une comparabilité entre deux termes qui n'ont *a priori* aucun rapport. Notons par ailleurs que pour ces cas Peteghem (2002) parle d'un rapprochement "imagé".

- La disqualification de l'altérité est liée à un point de vue. Selon les contextes, le mode de présence du point de vue est variable (explicite ou non).

Nous caractérisons cette altérité première en examinant les modes de présence de **X** et de **Y**. Nous distinguerons six cas. L'identification de l'altérité première constitue un enjeu central.

2.2. Modes de présence de l'altérité première

(a) L'altérité première est celle de l'hétérogénéité ou l'irrégularité inhérente à un N : N égal

(19) *Un chemin, une aire, plateau bien égal(e)*

(20) [...] *la lumière égale, sans clair-obscur, qui venait par les grandes fenêtres* [...]. (Triolet, E., *Le Premier accroc coûte deux cents francs*, frantext)

Dans ces exemples, l'altérité première est liée à l'hétérogénéité ou l'irrégularité supportée par N relevant de l'ordre spatial⁸. Dans (19), *chemin*, *aire* et *plateau* renvoient à la surface d'un espace, constituée de points, susceptibles de présenter des irrégularités : certains points (**X**) sont plus hauts que d'autres (**Y**). Cette hétérogénéité virtuelle entre **X** et **Y** est éliminée à partir du point de vue d'un locuteur-observateur. La présence fréquente de l'adverbe *bien* devant **E**, proche de *complètement*, renforce cette idée : étant donné <p est le cas>/ <p' est le cas>, on choisit le premier en éliminant le second.

Dans (20) il s'agit d'un espace construit par le champ éclairé par la lumière susceptible de présenter des intensités différentes par endroits : certains endroits (**X**) sont plus lumineux que d'autres (**Y**). En revanche, des N comme *autoroute* (??*autoroute égale*), considérée *a priori* comme « plate » (donc pas d'altérité), sont peu compatibles avec **E**.

(21) *Pouls égal*

(22) *Il parlait d'une voix égale.*

Dans ces exemples, N relève de l'ordre temporel. Dans (21), *pouls* correspond

⁸ Dans ces exemples, la valeur de **E** est proche de celle des adjectifs comme *régulier*, *homogène*, *uni*, *plat*, *monotone*, etc.

à une classe d'intervalles de battements du sang dans les artères ; *a priori* rien ne garantit qu'ils soient réguliers : certains intervalles (**X**) sont plus courts ou longs que d'autres (**Y**).

Dans (22), c'est *le ton de la voix* qui est *a priori* changeant : à mesure qu'il parle, on peut s'attendre au changement d'un ton fort (**X**) à un ton faible (**Y**), par exemple. Ici, « voix égale » est proche de « voix monotone ».

(b) L'altérité première est liée au fait qu'a priori il n'y a pas de rapport direct entre X et Y : égal à

(23) *Un plus un est égal à deux.*

(24) [*brochure d'une bibliothèque*] *Une suspension de prêt égale au nombre de jours de retard est appliquée.*

Ces énoncés marquent une équivalence entre **X** et **Y** d'ordre quantitatif. (23) renvoie à un calcul mathématique qui met en place une opération (**X**) d'un côté et un résultat (**Y**) de l'autre. *A priori*, rien ne garantit que **X** (*un plus un*) amène à un résultat **Y** (*deux*). **E** signifie que du point de vue mathématique, **X** est posé comme équivalent de **Y**, l'opération et le résultat coïncident.

Dans (24), *a priori*, il n'y a pas forcément de rapport direct entre *une suspension de prêt d'un livre* (**X**) et *nombre de jours de retard* (**Y**), en d'autres termes entre la sanction et le retard. **E** signifie que selon les règles de la bibliothèque, **X** se calcule sur la base de **Y**.

(c) L'altérité première est celle entre p/p' qui découle du carré d'inférence : c'est égal

(25) *Il pleut bien fort en ce moment, j'ai une fièvre ardente, c'est égal, je sortirai* [...]. (Éluard, P., *Les Sentiers et les routes de la poésie*, frantext)

Ici, on a une valeur « concession », comparable à celle de l'énoncé suivant :

(26) *Bien qu'il pleuve bien fort en ce moment et que j'aie une fièvre ardente, je sortirai* [...].

Dans (25), on a une relation entre **p** (*pleuvoir, avoir de la fièvre*) et **r'** (*sortir*), qui apparaît comme contradictoire en référence au carré d'inférences suivant :

| | |
|-----------|--|
| $p - r$ | (pleuvoir, avoir de la fièvre – ne pas sortir) |
| $p' - r'$ | (ne pas pleuvoir, ne pas avoir de fièvre – sortir) |

C'est égal signifie que S_0 met p sur le même plan que p' , éliminant ainsi l'altérité p (X) / p' (Y) du point de vue de leurs inférences. Cela revient à dire qu'on autonomise r' (*je sortirai*) par rapport au carré d'inférence. D'où la valeur de « concession ».

(d) L'altérité première est due au choix : ça m'est égal

(27) - *Tu viens jeudi, ou tu préfères vendredi ? - Ça m'est égal.*

(28) *Si ça vous est égal, alors, je décide : on va au cinéma !*

Ce cas se distingue du précédent (et est apparenté au suivant) par la présence d'un pronom personnel *me* qui est nécessaire⁹. Dans (27), pour ce qui est de *venir*, S_0 (le premier locuteur) demande à S_1 (le deuxième locuteur) de choisir X (*jeudi*) ou Y (*vendredi*). *A priori*, S_0 considère Y comme meilleur (cf. *tu préfères ?*) que X pour S_1 . Ce dernier, en énonçant *ça m'est égal*, met X sur le même plan que Y. Cela signifie que pour S_1 , du point de vue de sa disponibilité, il n'y a pas de préférence (*jeudi* ou *vendredi*) pour ce qui est de *venir*. D'où la valeur d'« indifférence ».

(e) L'altérité première est celle de la polarité négative/positive :

(29) *ça m'est égal de mourir... le malheur c'est qu'il faut que je me nourrisse bien et qu'ici on ne pourra plus ; [...].* (Malraux, A., *L'Espoir*, frantext)

(30) *si ça ne veut rien dire, ça m'est égal de ne pas comprendre.* (Gide, A., *Les Faux-monnayeurs*, frantext)

Ces énoncés tendent à exprimer, comme les exemples précédents, une « indifférence » de la part du locuteur. Dans (29), *mourir* se présente *a priori* comme ayant une valeur négative (X), en opposition à la valeur positive : *vivre* (Y). *Ça m'est égal de mourir* signifie que pour S_0 (*m'*), compte tenu du fait qu'on ne pourra pas bien se nourrir, l'altérité *mourir/vivre* n'a pas de

⁹ De fait, la suppression d'un pronom donne lieu à des énoncés moins naturels : *-Tu viens jeudi ou tu préfères vendredi? - ?C'est égal.*

pertinence : pour lui Y est mis sur le même plan que X¹⁰.

Dans (30), étant donné l'inutilité du propos (*si ça ne veut rien dire*), *ça m'est égal de ne pas comprendre* signifie que S_0 ne juge pas *comprendre* (Y) préférable à *ne pas comprendre* (X)¹¹.

(f) L'altérité première est due à la dissymétrie entre X et Y : d'égal à égal¹² :

(31) *De la désinvolture en résultait forcément, et le disciple finissait par s'imaginer qu'il pouvait traiter d'égal à égal avec l'ancien.* (Weyergans, F., *Macaire le Copte*, frantext)

(32) *Dans un article publié par L'Express le 8 octobre 1955, intitulé « Les grèves de l'Ouest », Pierre Mendès France en tire la conclusion qu'il faut former une élite ouvrière, capable de négocier d'égal à égal avec le patronat.* (Mendès-France, P., *Œuvres complètes. 4.*, frantext)

Dans ces exemples, l'altérité est liée à la dissymétrie entre X et Y : *a priori* X n'est pas sur le même plan que Y. E disqualifie l'altérité (dissymétrie) de X par rapport à Y et celle de Y par rapport à X (cf. le redoublement de *égal* dans *d'égal à égal*) en les mettant sur le même plan (symétrisation). Les modes d'actualisation de la dissymétrie initiale se jouent différemment.

Dans (31), *le disciple* (X) et *l'ancien* (Y) ne sont pas *a priori* sur le même plan du point de vue de l'« autorité » : supériorité de Y sur X, mais X croit que

¹⁰ Ici, l'identification de la valeur positive à la valeur négative nous semble importante. En effet, les énoncés comme *?Ça m'est égal de vivre/de ne pas mourir* où la polarisation est inversée sont moins bons.

¹¹ Pour le moment, nous ne disposons pas d'explications à l'impossibilité de la présence du pronom dans *pareil* : **Ça m'est pareil*. Pourtant, cela peut être mis en relation, nous semble-t-il, avec le fait que contrairement au cas de E (cf. ex. (38)), P ne suppose pas de point de vue, dans la mesure où la comparabilité posée par P est intrinsèque aux termes. Notons simplement que le remplacement de *être* par des verbes tels que *sembler/paraître* : *Ça me semble/paraît pareil* débloque cette situation.

¹² Les verbes compatibles avec *d'égal à égal* sont très limités : *traiter qqn/ traiter avec qqn* (le plus fréquent dans le frantext), *causer, parler, négocier*, etc.

cette dissymétrie peut être éliminée (cf. *s'imaginer qu'il pouvait...*).

Dans (32), la dissymétrie première se joue socialement : *élite ouvrière* (**X**) dominée par le *patronat*, dominant (**Y**). Ici, c'est le point de vue de *Pierre Mendès France* qui revendique (cf. *il faut...*) que la dissymétrie socio-professionnelle soit éliminée¹³.

3. Comparaison de *pareil* et *égal*

Dans cette dernière partie, il s'agit de confronter **P** et **E** sur la base de la caractérisation qui en a été proposée ci-dessus.

-Avec un même **N** : *chance pareille* / *chance égale*

(33) *Pas deux fois, une chance pareille !*

(34) *Une chance égale pour chaque enfant.*

Certains **N** sont compatibles avec **P** et **E**, mais le contexte convoqué par chaque adjectif est radicalement différent. Dans (33), avec **P**, **X** (*une chance*) est mis en relation avec l'existence d'un autre terme **Y** comparable. *Pas deux fois* signifie que l'existence de **Y** est niée ; par conséquent **X** est pris dans son unicité à cause de la non-existence de **Y**.

Dans (34), on suppose *a priori* l'altérité entre les chances (opportunités) (**X**, **Y**...) qui se présentent à *chaque enfant* : il y a des enfants ayant une meilleure opportunité que d'autres, des enfants n'ayant même pas d'opportunité, etc. Dans cet énoncé, interprétable comme un slogan, **E** signifie que cette altérité doit être éliminée et que chaque *enfant* doit bénéficier de la même opportunité.

- *Les hommes sont tous pareils/égaux*

(35) *Les hommes sont tous (pareils/*égaux) pour moi. Dès qu'ils sont entre eux, il faut qu'ils parlent de leurs voitures.*

(36) *Les hommes sont tous (égaux/*pareils) devant la loi.*

(37) *Pour moi, les hommes sont tous égaux.*

Dans l'exemple (35), **S**₀ (*pour moi*), apparemment déçue, ne veut/peut pas prendre en compte la singularité de chaque *homme* (**X**, **Y**...). La deuxième séquence (*dès qu'ils sont entre eux...*) définit à quel titre **X** et **Y** sont comparables, quels que soient par ailleurs leurs différences. Dans ce cas, *les hommes* sont interprétables comme *mâles*.

Dans (36), la singularité de chaque *homme* (**X**, **Y**...) est éliminée. *Devant la loi* introduit un point de vue (son application) à partir duquel on peut considérer qu'il n'existe pas d'altérité entre **X** et **Y**, dans la mesure où *la loi* s'applique à n'importe qui, qu'il soit riche ou pauvre, par exemple. *Les hommes* s'interprète ici comme *êtres humains*.

(37) peut être considéré comme réplique de **S**₀ à celle de **S**₁. On peut supposer que **S**₁ pose la singularité de chaque homme comme insurmontable, mais du point de vue de **S**₀ (*pour moi*) cette altérité est éliminée. Dans les deux derniers exemples, la suppression des points de vue (*devant la loi* ou *pour moi*), rend l'énoncé moins naturel :

(38) *?Tous les hommes sont égaux.*

- *N sans pareil* / *N sans égal*

(39) *La Grèce, un pays (sans pareil/sans égal)*

Sur la préposition *sans*, nous faisons l'hypothèse suivante : « **Y**, *a priori* posé comme co-terme de **X**, est absent ». *Sans pareil* signifie qu'étant donné *la Grèce* (**X**), **P** envisage une classe de pays (**Y**) qui puissent être posés comme comparables avec **X**, pour conclure qu'il n'existe pas de **Y** ; en d'autres termes, nier le fait qu'il y ait comparabilité (*a priori* posée par **P**) signifie qu'avec quelque pays que ce soit, **X** n'est comparable : on invalide les pays en tant qu'incomparables avec **X**.

Par contre, *sans égal* signifie qu'étant donné *la Grèce* (**X**) et une classe de pays (**Y**), aucun pays n'est sur le même plan que **X**. Le fait qu'on passe directement à l'absence de **Y** (sans envisager aucune comparabilité) tend à conférer à *sans égal* une dimension négative plus forte qu'à *sans pareil*.

¹³ L'impossibilité de **de pareil à pareil* tient au fait que le maintien de la singularité de chaque terme exigé par **P** entre en contradiction avec l'élimination de l'altérité entre les deux termes.

- Du pareil au même / *De l'égal au même

(40) *Misère. Voilà la guerre ; barbarie des deux côtés. Qu'on la fasse pour Pierre ou Paul, c'est (du pareil au même/*de l'égal au même). Une bombe, c'est toujours une bombe, qu'elle soit lancée ou non pour la liberté.* (Bory, J.-L., *Mon village à l'heure allemande*, frantext)

Du pareil au même marque le passage (*de...à...*) du comparable (*pareil*) à l'identique strict (*même*) entre **X** et **Y**. *A priori*, il s'agit de deux prédicats distincts : « faire la guerre pour Pierre » (**X**) et « faire la guerre pour Paul » (**Y**). *Du pareil au même* marque que de quelque manière qu'on fasse la guerre, la spécificité due à telle ou telle manière de faire la guerre (*pour Pierre ou Paul*) n'est pas prise en compte (*pareil*) et que cette spécificité est complètement éliminée (*même*). L'impossibilité d'inversion entre *même* et *pareil* (**du même au pareil*) s'explique par le fait que l'on peut difficilement passer de l'identique strict posé par *même* à du comparable posé par **P**. Par ailleurs, l'impossibilité de **de l'égal au même* tient au fait que l'on ne peut pas construire le passage entre deux identiques, précisément parce que le différent n'existe pas.

- C'est pas pareil mais ça m'est égal / *C'est pas égal mais ça m'est pareil

(41) *Delanoë ou Royal, je sais bien que c'est pas pareil, mais ça m'est égal !*

(42) **Delanoë ou Royal, je sais bien que c'est pas égal, mais ça m'est pareil !*

(43) *Delanoë ou Royal, je sais bien que ça t'est pas égal, mais à moi, ça m'est complètement égal !*

Dans ces exemples, la commutation entre **P** et **E** s'avère impossible. Dans (41), **S₀** (*je*) admet que le choix de *Delanoë* (**X**) ou de *Royal* (**Y**) n'est pas indifférent (*c'est pas pareil*), compte tenu de la personnalité de chaque candidat ; mais qu'en même temps, la différence entre choisir *Delanoë* (**X**) et choisir *Royal* (**Y**) ne l'intéresse pas (*ça m'est égal*). L'altérité entre **X** et **Y** est éliminée sur le plan subjectif (**S₀**). (42) est bloqué par l'incompatibilité du pronom *me* avec **P** (**ça m'est pareil*).

Dans (43), à **S₁** qui reconnaît la différence entre choisir **X** ou **Y** (*ça t'est pas égal*), **S₀** affirme que cette différence n'est en aucun cas pertinente (*ça m'est*

complètement égal) pour lui.

Conclusion

Dans cet article, nous avons montré, sur la base de notre hypothèse sur *pareil* et *égal*, que le rapport d'identité construit par ces unités est radicalement différent :

P construit ce rapport par la comparabilité entre des termes, comparabilité qui pose des similitudes, mais qui n'élimine toutefois pas la singularité de chaque terme. En termes de *différent* et de *même*, c'est le rapport d'identité qui maintient le *différent*. Nous avons montré également que les trois emplois de **P** présentent des degrés de comparabilité variables selon le mode de présence de **X** et de **Y**.

E, de son côté, construit le rapport d'identité sur la base de l'élimination de l'altérité première entre des termes en référence à un point de vue. Dans ce cas, le *différent* est complètement éliminé en faveur du *même*. Selon le mode de présence de l'altérité première, nous avons identifié plusieurs valeurs : homogénéisation, indifférenciation, concession, symétrisation et équivalence.

Doctorant à l'Université Paris VII/Laboratoire de Linguistique Formelle
fumitakeashino at hotmail.com

Références

- Borillo, A. (1981) : « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, Université Paris III, 1-33.
- Cortel, C. (2006) : « *Pareil* anaphorique : une reprise à forte charge appréciative », *Travaux de Linguistique* 52, 2006/2, 91-116.
- Franckel, J.-J. (1989) : *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz.
- Paillard, D. (2004) : « *Déjà* : adverbe ou marqueur discursif ? », (article non publié)
- Paillard, D. (2007) : « Sémantique de la coordination. Le cas de *I* en russe », *Cahiers de Lexicologie* 90, 1-18.
- Van Peteghem, M. (2002) : « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue Française* 136, 60-72.